



série
Réflexion

SOLIDARITÉ
RURALE
DU QUÉBEC

Migration et nouvelle ruralité :



Devenir une collectivité d'accueil

Table des matières

Constat sur l'enjeu démographique	2
L'avenir des territoires ruraux	4
La migration : concept et définitions	5
Devenir une collectivité d'accueil	6
Qui sont les candidats à la migration ?	8
Exemples de collectivités accueillantes	11
Conclusion	12
Quelques sources d'information et organismes d'appui	13
À retenir	14
Bibliographie	15
Publications de SRQ	16

Le déclin démographique frappe déjà plusieurs régions rurales et périphériques et en menacera d'autres au cours des prochaines années.

Le vieillissement généralisé et rapide, le départ des jeunes, le faible taux de natalité et la diminution de la taille des ménages sont au nombre des facteurs démographiques qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur la vitalité des collectivités rurales et leur capacité de maintenir les services de base à proximité. Toutefois, la tendance du déclin démographique n'est pas irréversible.

Le renversement de cette tendance a été observé dans plusieurs milieux ruraux d'Europe, et ce, grâce à la mise en place de politiques et de mesures qui ont permis d'enrayer l'exode et d'accroître l'attractivité de ces milieux pour les migrants.

Un rapport de recherche établi en 2006 pour le compte de Solidarité rurale du Québec (SRQ), intitulé *Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec* (Péricard, Alain, 2006), démontre que les territoires qui parviennent à se développer en attirant des migrants d'origine urbaine sont ceux qui réussissent à mobiliser toutes les ressources dont ils disposent pour atteindre un objectif de croissance démographique.

Le présent guide est destiné aux responsables des collectivités rurales qui souhaitent mieux comprendre la problématique de la démographie et de l'accueil des migrants d'origine urbaine ; il leur permettra de planifier l'accueil de nouveaux résidents.



Constat sur l'enjeu démographique

La question de la repopulation ou de l'accueil de nouveaux résidents ne peut être abordée sans tenir compte de l'enjeu de la démographie, car celui-ci revêt un caractère crucial pour la plupart des régions rurales. Le dernier recensement a permis de constater l'amorce d'un renversement de tendance historique : l'accroissement naturel sera bientôt déficitaire (autour de 2021), c'est-à-dire que le nombre de décès excédera le nombre de naissances.

Entre 1996 et 2001, la population des collectivités rurales a certes augmenté dans l'ensemble du Québec, mais moins rapidement que celle des agglomérations urbaines. Cette croissance démographique est cependant inégale sur l'ensemble du territoire rural. On constate en effet que la population d'une trentaine de municipalités régionales de comtés (MRC) situées principalement dans le sud du Québec

augmente de façon significative, alors que onze autres, situées plus au centre, sont en stagnation ou connaissent une faible croissance dans ce domaine. Par contre, la population d'une cinquantaine de MRC situées en grande partie dans les régions périphériques diminue de façon constante.

Les perspectives démographiques entre 2001 et 2026

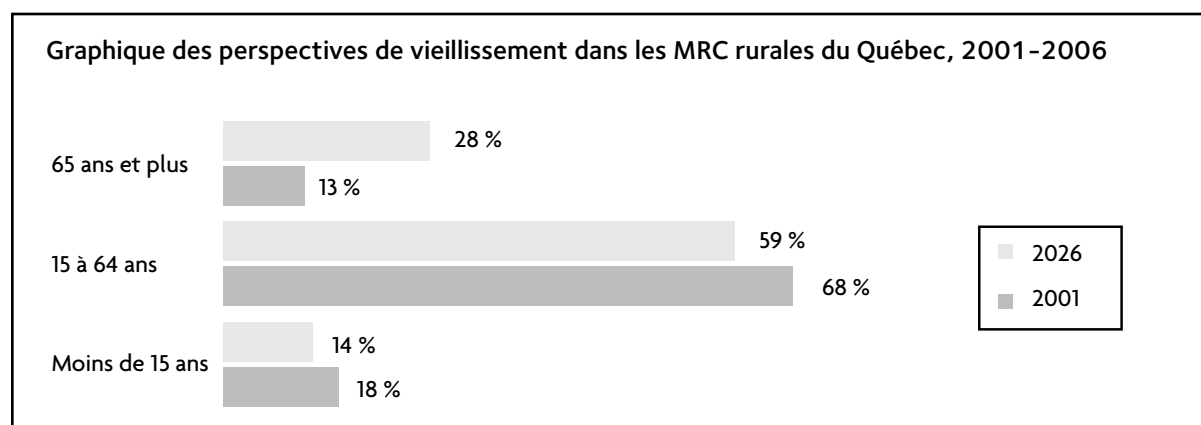
Pour l'ensemble du Québec, la croissance démographique entre 2001 et 2026 est estimée à 9,3 %. Ces perspectives montrent une tendance plus marquée à des disparités démographiques entre les régions.

Tableau des perspectives démographiques entre 2001 et 2026¹ par MRC

	Nombre de MRC	Population totale 2001	Croissance moyenne 2001 à 2026	Poids démographique		Régions et nombre de MRC ou de TE (territoires équivalents) concernés
				2001	2026	
Territoires en croissance	37	4 838 384	18,8 %	65 %	70 %	Montréal (10/15) Montréal (1/1) / Laval (1/1) Laurentides (8/8) Lanaudière (6/6) Outaouais (5/5) Estrie (4/7) Centre-du-Québec (1/5) Nord-du-Québec (1/2)
Urbain	7	3 200 670	17,7 %	43 %	46 %	
Rural	30	1 637 714	19,1 %	22 %	24 %	
Territoires en transition vers la décroissance	13	1 051 787	4,7 %	14 %	13 %	Capitale-Nationale (4/7) Chaudière-Appalaches (4/10) Montréal (3/15) / Estrie (1/7) Centre-du-Québec (1/5)
Urbain	2	645 060	7,1 %	9 %	8 %	
Rural	11	406 727	4,3 %	5 %	5 %	
Territoires en décroissance	53	1 506 817	-11,3 %	20 %	17 %	Bas-Saint-Laurent (8/8) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6/6) Côte-Nord (6/6) Saguenay-Lac-St-Jean (5/5) Abitibi-Témiscamingue (5/5) Chaudière-Appalaches (6/10) Mauricie (6/6) / Estrie (2/7) Centre-du-Québec (3/5) Capitale-Nationale (3/7) Montréal (2/15) Nord-du-Québec (1/2)
Urbain	2	274 777	-7,5 %	4 %	3 %	
Rural	51	1 232 040	-11,5 %	17 %	14 %	

Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est un phénomène qui touche la plupart des pays occidentaux. Le Québec n'y échappe pas, et ce processus évolutif représente un défi pour l'ensemble des collectivités. D'ici 2026, on estime que la proportion de personnes de 65 ans et plus passera de 13 % à 24,4 % au Québec, soit une personne sur quatre. Cette proportion devrait être moins importante dans les régions urbaines avec 21 %, et se chiffrerait en moyenne à 28,1 % dans les MRC rurales.



La migration vers les milieux ruraux

La migration vers les milieux ruraux semble connaître une nouvelle tendance depuis les dernières années. Globalement, elle s'est accélérée (hausse de 23 % entre 2001 et 2005) et s'est étendue à de nouveaux territoires. En cinq ans, soit entre 2000 et 2005, le nombre de MRC à caractère rural affichant un solde migratoire positif (davantage d'entrants que de sortants) est passé de 29 à 54. Cette progression est particulièrement marquée dans les milieux ruraux situés en dehors des zones métropolitaines.

Tableau comparatif du solde migratoire des MRC rurales et urbaines

	MRC à caractère rural	MRC (ou TE) urbaine
Nombre d'entrants ³ en 2000	146 016	126 066
Nombre d'entrants en 2005	180 094	129 239
Nombre de MRC avec solde migratoire positif en 2000	29	7
Nombre de MRC avec solde migratoire positif en 2005	54	7
Solde ⁴ migratoire total en 2000	-4 676	13 732
Solde migratoire total en 2005	22 059	12 179

³ Nombre de personnes qui ont aménagé dans une autre municipalité ou région. **3**

⁴ Différence entre le nombre d'entrants et de sortants.



L'avenir des territoires ruraux

Les collectivités rurales sont confrontées à deux grands enjeux qui seront déterminants pour leur avenir. Le premier consiste à reconverter une économie depuis longtemps axée sur des secteurs primaires tels que l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles. Naguère prédominants, ces secteurs occupent une place de plus en plus relative dans l'économie rurale. Par ailleurs, le potentiel de développement dans ces secteurs traditionnels est de plus en plus limité et leur diversification s'avère nécessaire. Le second enjeu a trait à la démographie et touche la plupart des territoires ruraux. La baisse de la natalité conjuguée au phénomène de vieillissement, et parfois au départ des jeunes, remet en question le maintien des services et lance le défi de préserver la vitalité des collectivités rurales.

Dans un tel contexte, le capital humain devient déterminant pour les milieux ruraux, non seulement pour la régénération du tissu social mais aussi pour leur vitalité et la reconversion de leur économie. L'avenir des territoires ruraux passent désormais par leur capacité d'attirer et d'accueillir de nouvelles compétences et d'aménager un cadre propice à l'exploitation de savoir-faire et de ressources souvent sous-estimés.

Dans une économie mondialisée, le capital le plus appréciable pour les collectivités rurales sera encore davantage les hommes et les femmes qui y habitent, les jeunes qui y retournent, ainsi que les familles, les entrepreneurs et les promoteurs qui s'y installent. La migration n'est pas seulement un mouvement de personnes, elle constitue aussi un flux de nouvelles valeurs, de nouvelles idées, de nouvelles compétences et de nouveaux capitaux.



La migration : concept et définitions

Il est opportun de faire une mise en garde sur le sujet abordé, car plusieurs dimensions auraient pu être prises en compte sur la question de la repopulation. Les comportements multirésidentiels et les déplacements saisonniers de plus en plus fréquents (Brun, André 1993 ; Warnes, Tony 1992), la pluriactivité et la recomposition des familles sont autant de phénomènes qui brouillent les statistiques.

De plus, on a observé que chaque trajectoire individuelle ou familiale est particulière, de même que les démarches privilégiées par les collectivités d'accueil. Les conclusions du rapport de recherche intitulé *Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec en font foi.*

Le présent guide est un outil d'accompagnement et on doit le percevoir comme offrant une série de points de repère aux collectivités qui envisagent de réfléchir à la question de la repopulation.

Les définitions suivantes de certains termes utilisés dans le présent guide permettent d'en situer le sens avec précision :

Néorural :

Il s'agit d'une personne qui a vécu en milieu urbain, même si elle fait partie des « ruraux de retour » et des « ex-villégiateurs », et fait le choix de **vivre en permanence en milieu rural** pour des motifs personnels ou socioéconomiques, ou parce qu'elle est fortement influencée par les qualités esthétiques et naturelles du milieu (Simard, Myriam et coll., 2003).

Culture d'accueil :

Il s'agit des gestes précis et significatifs que pose une collectivité à l'intention des nouveaux venus. Ces gestes sont manifestes et explicites de la part des responsables locaux, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas uniquement symboliques et unidirectionnels. La culture d'accueil peut notamment faire appel aux néoruraux pour tirer parti de leurs connaissances et compétences.

Pluriactivité :

Il s'agit de l'exercice par une même personne, de deux emplois, parfois de manière simultanée parfois de manière successive (saisonnière). La pluriactivité peut s'avérer efficace pour mettre sur pied une nouvelle activité (agricole, par exemple) tout en s'assurant d'un revenu adéquat (Centre des ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité).

Régions périphériques :

Il s'agit de régions dépourvues de grand centre urbain (de plus de 500 000 habitants) et éloignées des marchés importants. Au Québec, ces régions portent traditionnellement le nom de régions ressources (Polèse, Mario, Shearmur, Richard et coll. 2002).

Devenir une collectivité d'accueil

1. Élaboration d'une stratégie

C'est généralement parce qu'elle fait face à une crise, par exemple l'annonce d'une fermeture d'école ou d'un service essentiel, qu'une municipalité aborde l'enjeu de la repopulation. On observe également que de plus en plus de collectivités s'engagent dans une démarche de repopulation ou d'accueil de nouveaux résidants afin de répondre à des besoins en main-d'œuvre ou de soutenir l'intégration de familles nouvellement installées.

Dans tous les cas de figure, il faut nécessairement recourir à la planification si l'on veut obtenir les résultats escomptés. Une telle démarche permettra de :

- Faire une projection à moyen et à long termes.
- Impliquer les institutions et la population locales.
- Faire appel à la contribution et aux ressources des organismes en place tels que les corporations de développement municipales, le Centre local de développement (CLD) du territoire de la MRC ou la Société d'aide au développement des collectivités (SADC).

Pourquoi élaborer une stratégie de repopulation ?

Parce que cet exercice permet d'actualiser un ensemble d'information, de définir de façon cohérente les actions à réaliser et de s'harmoniser avec les autres plans d'actions du même territoire. Une stratégie de repopulation doit s'inscrire dans un processus démocratique similaire à une planification stratégique.

Afin d'assurer un suivi rigoureux de la démarche, il est avantageux de mettre le plan d'action sur papier. Il pourra servir d'outil de communication et être éventuellement présenté aux citoyens qui souhaitent s'impliquer à un moment ou à un autre.

Voici quelques-uns des éléments que peut contenir un plan d'action :

- L'objectif global de la démarche.
- Le public cible.
- Les principes directeurs.
- Les objectifs généraux.

- Les moyens pour atteindre les objectifs (ressources).
- Les activités à réaliser.
- La liste des responsables.
- L'échéancier.
- Le processus de suivi.

2. Leadership et culture d'accueil

Les dirigeants locaux, dont l'action est essentielle pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux venus, sont avant tout les représentants politiques d'une municipalité. Même si la situation dans laquelle elles se trouvent n'est pas toujours facile, les autorités locales ont un rôle fondamental à jouer pour favoriser l'intégration de nouveaux résidants. Il s'agit d'un rôle direct d'information et d'appui en vue d'encourager la solidarité, les échanges et la compréhension mutuelle.

L'accueil des nouveaux résidants suppose ainsi une volonté d'établissement d'une culture qui est le fruit de l'action de l'ensemble des dirigeants locaux. Le premier geste que ces dirigeants doivent poser consiste à entrer personnellement en contact avec tous les nouveaux résidants ou à désigner une personne pour ce faire en ayant mis en place, préalablement un comité d'accueil. Les gestes posés par les responsables revêtent une grande signification dans une dynamique d'accueil. Par exemple, l'organisation de rituels (fêtes, repas et cérémonies d'accueil) et d'événements sociaux et culturels qui regroupent l'ensemble de la population contribuent à renforcer la culture d'accueil et, s'il y a lieu, à dépasser les barrières culturelles.

Dans certaines localités, des formules de parrainage ont été mises en place ; cela permet de jumeler une famille nouvellement arrivée à une famille d'accueil. Une telle initiative facilite l'intégration des nouveaux résidants et favorise une meilleure compréhension avec la collectivité qui les accueille.

3. Bilan démographique

Le fait de dresser un tableau des changements démographiques permet de mieux comprendre la situation et de placer un certain nombre d'événements dans leur contexte et dans le temps. Il s'agit :

- de faire l'historique de la démographie ;
- de relever les éléments qui en ont découlé au cours des dernières années, notamment l'activité économique du territoire, les mesures prises et les résultats obtenus.

Quelques questions permettant de dresser un tableau

- Quels changements démographiques particuliers avons-nous observés dans notre région ou municipalité au cours des dix ou vingt dernières années ?
- Quelles sont les causes et explications de ces changements (exode des jeunes, baisse de natalité, vieillissement, fermeture d'usine, etc.) ?
- Quelles ont été les répercussions de ces changements sur les services de base, la disponibilité de la main-d'œuvre, etc. ?
- Quels gestes avons-nous posés ?
- Quels résultats ont-ils donnés ?

4. Objectifs visés

Le bilan de la situation permet d'évaluer l'enjeu démographique en fonction du contexte socioéconomique du territoire. Cette évaluation doit donner lieu à l'établissement d'objectifs en matière de migration qui tiennent compte des particularités économiques et socioculturelles de la collectivité (son identité, ses valeurs communes, etc.).

Ces objectifs peuvent donc varier d'une collectivité à une autre et comporter aussi bien des cibles quantitatives (« x » migrants au cours des « y » prochaines années) que qualitatives (jeunes, familles, compétences en culture ou en nouvelles technologies, etc.).

La détermination des objectifs requiert ainsi une connaissance des différents profils de migrants souhaités, de leur apport, des contraintes et des défis propres à chaque milieu. A titre d'exemple, les milieux préoccupés par le maintien des services pourraient privilégier l'installation de familles alors que d'autres privilégieraient celle de jeunes travailleurs en raison d'une pénurie de main-d'œuvre.

L'installation de nouveaux citoyens dans la population peut amener des transformations à moyen et à long terme. L'apparition de besoins différents mais aussi d'idées et de compétences nouvelles constituent autant de défis que de possibilités pour une collectivité.

Se donner des objectifs, c'est d'abord un exercice de réflexion qui permet de saisir le degré d'implication qu'exige l'accueil de nouveaux migrants, mais c'est aussi une démarche qui vise à privilégier le type de migrants souhaités.

5. Établissement d'un inventaire

Un inventaire permet de déterminer ce que le territoire a à offrir aux migrants qu'il souhaite attirer, et de quelle manière il fait entre autres valoir son identité, ses valeurs, ses forces, ses infrastructures d'accueil et sa vie communautaire. Il s'agit :

- de dresser une liste des services offerts en éducation, en santé et en communications (p. ex., Internet à haute vitesse), des commerces, des services de garde, des infrastructures de loisirs, etc., des activités et événements annuels ;
- de répertorier les espaces résidentiels disponibles ou éventuels, et de cerner les obstacles à franchir pour les offrir.

Quelques questions permettant d'établir un inventaire

- Qu'avons-nous à offrir aux familles ou aux individus que nous souhaitons accueillir ?
- Qu'est-ce qui pourrait les attirer ? Des éléments nous distinguent-ils des autres régions ?
- Que devrions-nous mettre en place pour être plus attrayants ?
- Quelles contraintes pourraient empêcher l'établissement de nouveaux résidents ?
- Que sommes-nous prêts à investir en temps et en ressources ?

6. Mise sur pied d'un comité d'accueil

Que la démarche soit menée au niveau de la MRC ou de la municipalité, il faut constituer un comité d'accueil composé de représentants de chaque localité et des divers organismes locaux. Ce comité doit exercer un suivi, encadrer la mise en œuvre de la structure d'accueil et désigner quelques personnes pour servir de répondants directs et établir des liens avec les migrants potentiels ou les nouveaux résidents. Il est également possible de faire appel à la contribution des fournisseurs de services et des commerçants.

Par ailleurs, si les municipalités sont le lieu privilégié de la création d'une culture d'accueil, elles ne disposent pas toujours de la masse critique nécessaire pour être efficaces au chapitre de la migration. Les MRC peuvent alors jouer un rôle déterminant dans ce cadre.

7. Communications et mobilisation

L'accueil et l'intégration de nouveaux résidents concernent non seulement les dirigeants locaux et le comité d'accueil mais aussi et surtout la population de la collectivité.

La participation des citoyens dès le début, au cours de l'exercice de réflexion et de planification, crée les conditions favorables pour bien comprendre les enjeux auxquels est confrontée la collectivité et l'importance que revêt la migration. Il est donc essentiel, tout au long du processus, de maintenir l'intérêt de la population en éveil en la tenant informée. Une stratégie de communication coordonnée permet de réduire les malentendus, favorise une saine émulation et atténue d'éventuels freins à l'évolution de la démarche.

Cette stratégie peut comporter une campagne de sensibilisation de la population et l'utilisation de plusieurs outils tels que des bulletins d'information, des assemblées, des affiches, des communiqués aux médias locaux et des exposés par des personnes-ressources.

Qui sont les candidats à la migration

Outre leur âge et leur origine, le choix des migrants de résider dans une localité repose sur différents critères personnels. Une enquête ethnographique auprès des néoruraux révèle que certains types de migrants correspondent à des ensembles de motivations et de comportements. Lors d'une enquête qualitative (une trentaine d'entrevues en profondeur) sur les motifs des choix résidentiels d'un échantillon non aléatoire de néoruraux de 25 à 45 ans, une équipe de chercheurs belges a constaté que ces choix et leurs fondements ne sont pas infinis et peuvent être regroupés en quatre types idéaux.

Il s'agit de motifs et de modes de vie des néoruraux désignés en fonction de leurs comportements migratoires : *le romantique, le cosmopolite, le réaliste et l'héritier* (Thomsin, Laurence et coll, 1998). Voici un résumé, adapté au contexte québécois, à partir des constats faits dans le cadre de la recherche menée par SRQ et qui a donné lieu au rapport intitulé *Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec*.

Le romantique

est avant tout motivé par le désir de quitter la ville par opposition à l'individualisme, au matérialisme, aux tensions, aux conflits et au côté artificiel de la société urbaine.

La migration s'inscrit alors dans une recherche d'un sens à sa vie. Beaucoup ont multiplié les contacts avec la campagne par des voyages, des vacances et des expériences qui ont peu à peu conforté leur choix. Le romantique cherche un environnement physique et humain qui est source de bonheur et d'équilibre, et il veut adhérer à des modes de vie du passé, « retourner à la terre ». Le travail n'est pas au centre de sa vie ; il s'agit de l'une de ses composantes. Il vise à créer des racines dans son lieu de résidence et il a un attrait particulier pour les habitats traditionnels et les matériaux « nobles ». Il ne refuse pas les technologies modernes (p. ex., l'Internet) et il est volontiers adepte de la pluriactivité et du télétravail qui lui permettent de combiner différents intérêts.

Ces néoruraux manifestent une forte volonté de s'intégrer et d'établir des relations de réciprocité dans leur collectivité d'adoption. Une grande majorité des migrants des années 1970 appartenaient à cette catégorie.

Le cosmopolite

est un hédoniste qui choisit le monde rural après un calcul rationnel de ses avantages et de ses inconvénients. Il vise la multiplication des expériences et il est à la recherche de plaisirs. Il peut, par conséquent, prendre des décisions rapides et impulsives conditionnées par une bonne part de hasard et d'« opportunité ». Son réseau de relations personnelles est diversifié et peu localisé. S'il est membre d'associations et participe à des activités, ce n'est pas tant dans le but de s'intégrer, mais plutôt d'élargir stratégiquement le champ de ses possibilités. Le cosmopolite ne coupe pas sa relation avec la ville, au contraire, il la maintient étroitement. On retrouve dans cette catégorie beaucoup de « navetteurs » (ceux qui font la navette, en transport collectif, entre leur domicile et leur lieu de travail) et des personnes qui choisissent de transformer leur résidence secondaire en résidence principale.

La relation qu'ils entretiennent avec la maison et le jardin peut ressembler à bien des égards à celle des propriétaires de banlieue, de même que leurs activités de loisir et de plein air correspondent souvent à des modèles urbains.

Tableau des motifs et caractéristiques des différents types de néoruraux

	Romantique	Cosmopolite	Réaliste	Héritier
Capital symbolique valorisé	Capital social axé sur les relations	Capital culturel axé sur les activités	Capital économique	Capital social et culturel
Fondement de la migration	Ancrage, sécurité, reconnaissance, entraide	Accumulation de ressources	Nécessité, avantages et possibilités	Retour, famille et valeurs rurales
Espace de déplacement	Large par nécessité et faible par choix	Large par choix	Optimal, le plus court possible	Faible par choix
Mobilité sociale ⁵	Descendante, fondée sur l'indifférence	Ascendante, stable	Ascendante	Descendante, stable
Résidence	Préservation de l'espace rural	Consommation de l'espace rural	Utilisation de l'espace rural	Valorisation de l'espace rural

(Adaptation d'un tableau de Thomsin, Laurence et coll, 1998)

Le réaliste

a une vision pragmatique de son environnement. Son choix d'une vie rurale est avant tout déterminé par sa vie professionnelle ou privée. Il ne remet pas la ville en question, mais lorsqu'il la quitte, c'est parce qu'elle ne correspond plus à la meilleure façon d'articuler l'ensemble des éléments de sa vie. La migration est avant tout motivée par l'emploi et, en particulier, par la possibilité d'occuper un premier emploi ou d'avoir une promotion. La nécessité de migrer peut aussi correspondre à un agrandissement de la famille, au besoin de suivre ou de rejoindre un conjoint, ou, à l'inverse, à la nécessité de rompre avec un conjoint. Dans tous les cas, le réaliste veille à ne pas se retrouver dans une situation précaire. Il ne vise pas à s'établir définitivement dans un lieu ni à s'intégrer, mais plutôt à rester mobile pour saisir les occasions qui se présentent. Il s'implique également peu dans sa localité, mais établit au fil du temps des relations avec un cercle familial ou amical restreint qui peut progressivement l'amener à ne pas trop s'éloigner d'un territoire où les réseaux dont il fait partie constituent un gage de sécurité.

L'héritier

est un migrant de retour dans la localité où il est né et où il possède des liens sociaux et familiaux. Il se définit par son appartenance à une terre, à une histoire, à une généalogie, à une culture et à une collectivité qui est aussi un groupe d'appartenance et un réseau de solidarité. Il est très sociable et très engagé dans son village et s'applique à transmettre son héritage symbolique à la collectivité et à ses enfants sans qu'il soit question de calcul. Avec le temps, il peut y devenir un bâtisseur et un rassembleur. Le retour aux racines peut être motivé par une rupture (familiale ou professionnelle) ou encore par la perte d'un statut acquis en ville qui, sans provoquer d'hostilité à l'égard du monde urbain, exige un « ressourcement ». Ce retour au pays donne lieu à un nouvel apprentissage et à une adhésion renouvelée à des valeurs presque oubliées. L'installation résidentielle de l'héritier a surtout une valeur symbolique; elle s'inscrit dans la reprise d'une habitation familiale ou traditionnelle, ou du moins se veut le signe d'un ancrage dans un lieu.

⁵ La mobilité sociale réfère au changement de position sociale intergénérationnelle. La mobilité peut être soit ascendante soit descendante. Le mouvement ascendant indique un mouvement vers le haut de l'échelle sociale (Fondation Historica du Canada, 2006).

Ce que les candidats à la migration ont besoin de savoir

Il est utile de saisir que les personnes désireuses de s'installer en milieu rural ne sont pas toutes familières avec les organismes en place, la signification de leur sigle, etc. Une pochette d'accueil contenant un répertoire des ressources, des commerces et des services professionnels peut faciliter grandement l'installation et l'intégration d'un nouveau résident.

Les candidats à la migration ont généralement besoin de connaître :

- ce que la municipalité offre comme services et infrastructures;
- les services disponibles, particulièrement pour les familles : garderie, transport, camp de jour, etc.;
- les activités sociales, culturelles ou récréatives;
- les possibilités de logement (les maisons à vendre ou les terrains à bâtir);
- les organismes qui offrent leur soutien à la réalisation d'un projet;
- les débouchés en matière d'emploi;
- les services de communications disponibles (Internet à haute vitesse);
- les commerces à reprendre ou les possibilités de création d'entreprise;
- les associations ou les groupes qui facilitent l'établissement d'un réseau social ou professionnel.

L'histoire d'un jeune couple

Les Cerfs d'Alexis : Du goût de l'aventure... à la création d'une entreprise agroalimentaire

Quand Daphné Leclair et Paul Aubry ont quitté Montréal, en 2000, ils n'avaient pas d'autre projet que de changer de vie et d'offrir à leurs deux jeunes enfants – deux ans et huit mois – un bel endroit où grandir.

Avant de se lancer dans l'aventure, ni l'un ni l'autre ne connaissaient réellement le monde rural ou l'agroalimentaire. Ingénieur en génie mécanique, Paul était un amateur de chasse et de pêche, qui avait travaillé l'été sur une ferme porcine durant ses études. Daphné était conseillère en marketing pour une chaîne de restauration. Tous deux aimaient la bonne bouffe.

Après avoir démissionné de leurs emplois et vendu leur maison, leur objectif était d'abord acheter une propriété à la campagne et y passer six mois sans travailler le temps de s'installer.

Cinq ans plus tard, ils reconnaissent qu'ils disposaient de quelques atouts, à commencer par leur capacité à négocier avec l'insécurité. « Nous étions instruits et il était toujours possible de reprendre un emploi » explique Paul. Sur tout, ils étaient très soudés : « s'établir en territoire rural et y créer une entreprise, c'est un projet d'équipe, pas d'une seule personne ».

Après avoir roulé dans les campagnes du Québec, c'est en Mauricie qu'ils ont trouvé leur propriété. Pour eux, il était essentiel d'exploiter cette terre. L'idée s'est rapidement imposée de choisir un élevage, un produit nouveau, une « niche », et de développer un marché. C'est ainsi qu'ils ont opté pour le cerf rouge, un animal rustique qui peut passer l'hiver à l'extérieur. Mais que faire avec ces animaux ?

Avec l'appui du Centre local de développement (CLD) de Maskinongé « qui ont été les premiers à croire au projet » et de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) ils ont démarré leur projet. Aujourd'hui, les Cerfs d'Alexis commercialisent des viandes fines transformées dans un vaste réseau de restaurants au Québec.

Petit à petit, des liens se sont créés avec les gens du coin. « Certaines personnes d'ici sont très ouvertes, il y a beaucoup de solidarité et ce sont des gens de confiance ». Durant ses rares moments de loisir, Daphné a choisi de s'engager bénévolement dans la municipalité. Elle prépare des collations distribuées à l'école du village, qui sont préparées dans l'atelier de transformation des Cerfs d'Alexis.

Rapport de recherche « Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec » (A. Péricard, 2006).

Exemples de collectivités accueillantes

Comité d'accueil pour les immigrants à Sainte-Clotilde-de-Beauce

Après avoir réalisé un exercice de planification stratégique visant à renverser la baisse démographique, la municipalité, en collaboration avec les principaux acteurs du milieu et l'organisme ICI (Intégration communautaire des immigrants), a entrepris en 2004 de faciliter l'installation sur son territoire d'un groupe de familles originaires de Colombie, d'Irak et du Nicaragua.

Malgré la disponibilité de nombreux emplois et un remarquable dynamisme économique, la population de Sainte-Clotilde-de-Beauce continuait à diminuer. La majorité des employés des entreprises locales venait de l'extérieur, surtout des municipalités voisines qui disposaient de moyens plus importants pour se développer, en particulier sur le plan résidentiel. En 2003, la commission scolaire fermait les portes de l'école sans avertissement. À force de pressions, elle acceptait de la rouvrir un an plus tard pour une période de trois ans, à condition toutefois que le nombre d'élèves augmente et que la municipalité fournisse à l'école environ 15 000 dollars de services par an.

En 2004, quinze familles (qui comptaient au total 30 enfants) se sont donc installées à Sainte-Clotilde et cinq autres plus tard deux d'entre elles sont reparties. La survie de l'école était assurée. De nombreuses actions ont été entreprises pour faciliter leur intégration.

La venue de plus d'une cinquantaine de Néo-Québécois dans une localité a parfois suscité des réactions d'incompréhension et de rejet. Les responsables et leaders locaux ont toujours réagi immédiatement, afin de ne pas laisser s'envenimer les malentendus. Des affiches ont été diffusées et des activités ont été organisées afin de sensibiliser la population locale et de créer des lieux d'échanges.

Une grande partie des habitants de Sainte-Clotilde-de-Beauce ont contribué à l'établissement de leurs nouveaux concitoyens en organisant l'accueil. L'étroite collaboration entre un petit groupe d'acteurs clés a joué un rôle décisif dans la réussite du projet, dont notamment le maire, la secrétaire municipale, des citoyens et des représentants des entreprises locales.

Rapport de recherche « les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec » (A. Péricard).

Comité d'accueil pour les nouveaux arrivants professionnels et entrepreneurs (CANAPÉ), MRC Abitibi-Ouest

Le CANAPÉ a vu le jour en 2001 dans le cadre de la Stratégie pour le retour et l'intégration des jeunes en Abitibi-Ouest, et il a résulté d'une concertation entre les acteurs socioéconomiques du territoire : la Chambre de commerce, le Carrefour jeunesse-emploi, le CLD, la SADC, le Centre de santé et de services sociaux, la Ville de La Sarre, Emploi Québec et la Commission scolaire. Le projet bénéficie des services d'une agente de migration.

Le CANAPÉ est chargé d'organiser des activités d'accueil pour souligner l'installation en Abitibi-Ouest de nouveaux professionnels ou entrepreneurs. Entre autres activités, un cocktail de bienvenue permet aux nouveaux arrivants de se familiariser avec la collectivité et les services disponibles dans une ambiance ludique et décontractée. Un diaporama dressant un portrait de la région est présenté à cette occasion, et des jeux permettent aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer.

La Corvée collective, MRC de L'Islet

Confrontée à un sérieux problème de vieillissement et d'exode de la population qui avaient des répercussions importantes sur le tissu socioéconomique de la région, la MRC de L'Islet a entrepris, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité, de mobiliser les forces vives de son milieu afin de remédier à cette situation. C'est ainsi qu'est né le projet de Corvée collective dans la MRC de L'Islet.

Il vise à offrir des services intégrés afin que la MRC constitue un milieu de vie privilégié. Les moyens mis en œuvre comprennent notamment des mesures incitatives financières facilitant l'accès à la propriété des familles qui désirent s'établir sur le territoire, et les autorités ont instauré des politiques, tant à l'échelon de la région administrative qu'à celui de la MRC, relatives entre autres à la famille, à la culture, au soutien à l'emploi et à l'accueil.

Projet Stratégie MigrAction du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le projet Stratégie MigrAction vise à créer des conditions favorables à l'établissement des jeunes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et il est réalisé par des jeunes impliqués dans leur milieu et appartenant à des organismes jeunesse. Ceux-ci endossent la stratégie et participent directement et concrètement à sa mise en œuvre dans le cadre des différentes activités qu'ils mettent sur pied et des messages qu'ils véhiculent.

Conclusion

L'ampleur du défi démographique qui s'annonce pour une majorité des territoires ruraux fait ressortir l'importance primordiale du capital humain pour la régénération sociale et la vitalité économique des milieux ruraux.

Le déclin démographique en milieu rural peut être réversible, comme l'illustrent plusieurs cas en Europe. Les données récentes confirment une tendance à la migration vers les milieux ruraux du Québec; celle-ci s'accélère et s'étend à un nombre croissant de territoires.

L'attractivité des territoires dépend de leur capacité d'aménager des conditions d'accueil et de disposer de services et d'infrastructures appropriés. Cela se justifie par le fait que dans un contexte de mondialisation et d'essor des nouvelles technologies, l'arrivée de nouvelles personnes avec des compétences diverses peut être génératrice d'activité économique et de mise en valeur du potentiel sous-exploité.

La migration demeure un processus complexe et la trajectoire des migrants comme la démarche des collectivités d'accueil peuvent être singulières. Néanmoins, la réussite d'une telle stratégie est fonction d'une volonté, d'une appropriation collective et de l'affirmation d'un esprit d'initiative qui favorisent l'instauration d'une culture d'accueil.

La migration doit faire partie d'une stratégie cohérente et coordonnée avec les autres démarches de reconversion économique. Elle doit tenir compte de l'enjeu démographique global du territoire. D'autre part, le fait de réfléchir à l'avance aux apports et aux implications de la migration permet de prévoir des mesures et des activités efficaces, non seulement pour attirer et accueillir des migrants, mais aussi pour favoriser leur intégration à moyen et long termes ainsi que leur participation au développement de la collectivité.

Quelques sources d'information et organismes d'appui

Sur le territoire de la MRC

Municipalité régionale de comté (MRC)

Les MRC sont des instances supra-locales qui regroupent l'ensemble des municipalités d'un territoire défini. Elles sont destinées à faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions régionales qui influent sur plusieurs municipalités. Elles assument plusieurs responsabilités, dont l'aménagement du territoire, et assurent la mise en œuvre du Pacte rural.

Voir le site : www.mamr.gouv.qc.ca

Centre local de développement (CLD)

Dans chaque MRC, les CLD offrent des services de première ligne en matières d'accompagnement et de soutien technique et financier. Ils ont généralement un mandat de soutien au développement local et, selon les priorités du territoire, l'agent de développement rural peut accompagner la mise en place d'une démarche d'accueil.

Voir le site : www.acldq.qc.ca

Société d'aide au développement des collectivités (SADC)

Selon les territoires, les SADC offrent différentes mesures d'accompagnement (recherche et développement, élaboration de plan d'affaires, suivi de projet, etc.) et des outils de financement. Dans le cadre de leur volet de développement local, elles peuvent constituer des partenaires et fournir des ressources pour soutenir la mise en place d'une démarche d'accueil.

Voir le site : www.reseau-sadc.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi

Les carrefours jeunesse-emploi sont des organismes communautaires autonomes présents partout au Québec. Ils ont comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique. Plusieurs carrefours jeunesse-emploi sont responsables de la mise en application de Place aux Jeunes.

Voir le site : www.cjereseau.org/fr/cje_ouTrouver.asp

À l'échelon provincial

Place aux jeunes

La mission de Place aux jeunes consiste à lutter contre l'exode des jeunes Québécois et à soutenir la migration des jeunes qualifiés en région.

Pour ce faire, Place aux jeunes offre différentes activités de soutien et d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 35 ans qui ont terminé ou sont en voie de terminer leurs études.

Habituellement, les activités de Place aux jeunes sont confiées à différents organismes promoteurs en relation avec le secteur de la jeunesse : carrefours jeunesse-emploi, centres locaux de développement, chambres de commerce ou autres « organismes jeunesse ».

Voir le site : www.placeauxjeunes.qc.ca

Carrefour BLE

Le Carrefour BLE (Bio Local Emploi) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission l'insertion en emploi de travailleurs d'origine immigrante, principalement, dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'environnement.

Voir le site : www.carrefourble.qc.ca

Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)

Ce programme d'aide financière est destiné à soutenir les organismes sans but lucratif qui souhaitent apporter leur contribution à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants (immigrants) à la société québécoise.

Voir le site : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aide-financiere/pana/index.html

Répertoire des organismes partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, par région administrative et arrondissement

Plus de 150 organismes partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles répartis sur tout le territoire du Québec offrent divers services gratuits à l'intention des immigrants :

- accueil ;
- aide à l'intégration ;
- intégration au marché du travail ;
- cours de français adaptés ;
- soutien à des clientèles particulières (femmes, familles défavorisées, etc.).

Voir le site : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/repertoire-complet.pdf

Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Le PRIIME est une mesure incitative qui vise à soutenir les petites et moyennes entreprises afin qu'elles embauchent des personnes immigrantes et des minorités visibles pour les postes réguliers qu'elles ont à pourvoir.

Voir le site : www.emploi-quebec.net/francais/individus/msemploi/soutien.htm

Programme régional d'intégration (PRI)

Le Programme régional d'intégration soutient les actions concertées des partenaires locaux et régionaux en vue d'accroître l'apport de l'immigration au développement démographique, social et économique du Québec.

Voir le site : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aide-financiere/pri/index.html

À retenir

...L'avenir des territoires ruraux dépend désormais de leur capacité d'attirer et d'accueillir de nouvelles compétences et d'aménager un cadre propice à l'exploitation de savoir-faire et de ressources souvent sous-estimés.

Démarche pour devenir une collectivité d'accueil :

1. Affirmation du leadership local et instauration d'une culture d'accueil
2. Élaboration d'une stratégie
3. Mise sur pied d'un comité d'accueil ou de migration
4. Communications et mobilisation
5. Préparation et actualisation d'un plan d'action

Éléments clés pour réussir la démarche :

- se projeter sur une période à moyen et long terme ;
- impliquer les institutions et la population locales ;
- établir un partenariat avec les organismes de la MRC afin d'outiller la démarche.

Bibliographie

Brun, André. 1993.

« Territoires et bassins de vie ». In *Naissance des nouvelles campagnes*, sous la direction de Bernard Kayser. Paris : Éditions de l'Aube, p. 51-63.

Centre des ressources interrégional alpin sur la pluriactivité et la saisonnalité.

Consulté le 26 juin 2006.

En ligne : <http://peripl.org/doc%20divers/Classeur%20mai%202006.pdf>

Fondation Historica du Canada. 2006.

L'encyclopédie canadienne. Consulté le 26 juin 2006.

En ligne : www.thecanadianencyclopedia.com.

Institut de la statistique du Québec. 2006.

Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales par MRC, Québec, 1986-2005. Consulté le 26 juin 2006.

En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/index.htm.

Institut de la statistique du Québec. 2003.

Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051. Consulté le 26 juin 2006.

En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm.

Péricard, Alain. 2006.

Les migrations ville-campagne et leurs conséquences dans les territoires ruraux du Québec pour le compte de Solidarité rurale du Québec, 206 p.

Polèse, Mario, Shearmur, Richard et coll. 2002.

La périphérie face à l'économie du savoir, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, 237 p.

Québec, Développement économique, innovation et exportation. 2005.

Portrait socioéconomique des régions du Québec.

Publications du Québec.

Simard, Myriam et coll. 2003.

« L'intégration des néo-ruraux dans Brome-Missisquoi : défis et recommandations ». In *Vivante et innovante, la ruralité en devenir*, (Mauricie, 17 au 22 août 2003).

Université rurale québécoise. Consulté le 26 juin 2006.

En ligne : www.uqar.qc.ca/chrural/urq/urq2003actes/Conférences/Myriam_Simard.pdf.

Thomsin, Laurence et coll. 1998.

« Le choix résidentiel rural : une articulation de comportements individuels à contenu social, économique ou culturel ».

Revue de l'Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles, no. 3-4, p. 125-152.

Warnes, Tony. 1992.

« Migration and the Life Course ». In *Migration Processes and Patterns. Vol. I: Research Progress & Prospects*, sous la dir. de Champion et Fielding. Londres: Belhaven Press, p. 175-187.



Solidarité rurale du Québec

Solidarité rurale du Québec a été fondée en 1991 afin d'assurer le suivi des États généraux du monde rural auxquels ont participé 1 200 délégués. Il s'agit d'une coalition d'une vingtaine d'organismes démocratiques qui œuvrent sur tout le territoire québécois. Sa mission consiste à promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses régions et de ses localités, de manière à y renverser le courant de déstructuration et de déclin. Depuis 1997, elle agit à titre d'organisme conseil auprès du gouvernement québécois en matière de développement rural.

Les publications de SRQ

Le présent guide de réflexion constitue un outil de sensibilisation et il est destiné aux acteurs locaux. Il s'ajoute aux publications déjà disponibles à SRQ.

Afin de soutenir le développement des territoires, SRQ a publié :

dans la série Réflexion :

- *La reconversion des territoires ruraux : agir ou réagir ?*
- *La recomposition des territoires ruraux*
- *Regard sur les approches de développement*
- *Tant vaut le village, tant vaut le pays*
- *L'avenir des petites collectivités avec ou sans services*
- *L'ABC des entreprises collectives*
- *L'ABC du financement*

dans la série Action :

- *La résolution de conflits*
- *L'art d'animer, de décider et d'agir*
- *La Grande roue du développement*
- *Les quatre temps du projet*
- *L'école au village : mode d'emploi*

dans la collection Études rurales :

- *Coffret Les terroirs*
- *La nouvelle économie rurale*
- *Le village au quotidien*
- *Pour un réseau de transport intervillages*

Pour nous rejoindre :

Solidarité rurale du Québec
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Tél. : 819 293-6825
Télééc. : 819 293-4181

Courriel : srq@solidarite-rural.qc.ca
Site Internet : www.solidarite-rural.qc.ca

Coordination et rédaction
Sylvie Bellerose

Traitement des données
Lucie Veillette

Révision linguistique
Bernard Brun

Conception graphique
Sextans

Photos de la page couverture
Sylvain Laroche

La publication de ce fascicule a été rendue possible grâce à la contribution d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Printemps 2006

Canada